Image not found or type unknown

Demission non actee auprès de la préfecture

Par **Billail48**, le **18/05/2019** à **17:36**

Bonjour,

J'ai été Trésorier d'une association pendant des années et j'ai souhaité démissionné.

Une assemblée générale a eu lieu courant janvier où je n'ai pas démissionné de suite.

J'ai fait le choix de démissionner le 1er mars avec lettre de demission en bonne règle.

Malgré cela, le changement n'a pas été fait auprès de la préfecture.

Après demande auprès de celle ci, je suis encore en poste malgré ma démission.

Quels sont mes recours et que risque l'association.

En vous remerciant,

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés